



**Fiche d'engagement de participation**  
**STAND D'ENTREPRISES - CONFÉRENCE EUROMED REUSE**  
**29-31 Octobre 2024**  
**À retourner @ : [celine.papin@inrae.fr](mailto:celine.papin@inrae.fr)**  
**avant le 31 juillet 2024**

Je soussigné(e) (Nom, prénom) : .....

Fonction : .....

Agissant pour le compte de l'entreprise ci-après :

**Bénéficiaire :**

Raison sociale.....

Responsable de la structure : (nom, prénom) : .....

Responsable du dossier : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

**Entité facturée :**

Raison sociale (si différente) : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Courriel (si différent) : .....

N° de SIRET : ..... NAF : .....

N° TVA : .....



Merci de retourner cette fiche d'engagement dûment complétée

Je m'engage à réserver un stand sur la Conférence Euro-Méditerranéenne sur la réutilisation des eaux usées.

Choix	Montant HT	TVA (20 %)	Montant TTC	Offre exposant (*) (à cocher)
1 journée uniquement	500 €	100 €	600 €	
2 journées (29 et 30 octobre)	1000 €	200 €	1200 €	

(\*) :

Le nombre total d'emplacements disponibles est de 12 par jour. La pluralité d'exposants sera privilégiée, par conséquent les organisateurs se réservent la possibilité de limiter une structure à une seule journée d'exposition.

Les emplacements et la plage d'exposition seront attribués selon l'ordre d'inscription et la disponibilité résiduaire.

Prestation soumise au taux de TVA en vigueur au moment de la facturation.

Règlement à réception de la facture pour valider les réservations et inscriptions.

L'offre d'exposition à la conférence comprend :

- Une entrée à la conférence (29 et 30 octobre)
- La possibilité d'une deuxième entrée à tarif préférentiel (250 € HT au lieu de 300 € HT)

Une entrée supplémentaire à tarif préférentiel	Montant HT	TVA (10 %)	Montant TTC	Offre exposant (à cocher)
29 et 30 octobre	200 €	20 €	220 €	

- Un espace d'exposition (table et chaise) : les supports de communication sont à apporter par l'exposant, un seul kakémono par structure
- Le référencement de votre structure sur le **site internet** de la conférence
- La promotion de votre présence sur la conférence par les organisateurs
- La possibilité d'intervenir dans le cadre d'une session de **pitchs d'entreprises**
- La possibilité de **rencontres B2B**

Fait à .....

Le .....

Cachet de l'entreprise et signature :

Votre contact : Céline PAPIN (AFEID)



## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

### **1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES**

Les conditions générales sont applicables à l'ensemble des participants (ci-après dénommés « Participant(s) ») destinés à rejoindre la mission « exposition Conférence Euro-Méditerranéenne sur la Réutilisation des eaux usées » (ci-après dénommé la « Mission »), organisée par l'AFEID, le réseau REUSE, l'INRAE et la Chaire partenariale Eau Agriculture et Changement Climatique (ci-après dénommé « les organisateurs »).

En renvoyant le présent formulaire (fiche d'engagement), le Participant déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et s'engage à en accepter et respecter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

### **2. PARTICIPATION A LA MISSION**

Le nombre de places étant limité, les organisateurs sélectionneront les participants par ordre de date de réception de la fiche d'engagement dûment complétée. Les participants devront présenter des activités en lien avec la réutilisation des eaux. L'admission (ou non admission) des participants sera notifiée au Participant par mail à l'adresse renseignée dans la fiche d'engagement.

### **3. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT**

Les demandes d'annulation et de remboursement d'un accord de participation peuvent être soumises par écrit ou par courrier électronique. Les organisateurs peuvent accéder à une telle demande sous les conditions suivantes :

- En cas d'annulation plus de 30 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de montage de l'évènement : remboursement à 100 %
- En cas d'annulation entre 30 et 15 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de montage de l'évènement : remboursement à 50 %
- En cas d'annulation entre 15 jours et le 1<sup>er</sup> jour de montage de l'évènement : aucun remboursement possible

Dans le cas où pour des raisons majeures, imprévisibles ou économiques, qui seront communiquées au PARTICIPANT, la conférence ne pourrait avoir lieu, les demandes d'admission sont annulées et les sommes disponibles, après paiement des dépenses engagées sont réparties entre les PARTICIPANTS, au prorata des sommes versées par chacun d'entre eux.

### **4. DROIT A L'IMAGE, DIFFUSION DE PHOTOS ET VIDEOS DE LA MISSION**

Le Participant autorise expressément, à titre gracieux, les organisateurs à capter, reproduire et diffuser des photos et/ou vidéos le représentant ainsi que les membres de son équipe, son stand, son logo, son/ses produit(s) exposé(s), directement ou par l'intermédiaire de tiers, à titre non exclusif et pour le monde entier, ainsi qu'à exploiter ces clichés et films, en partie ou en totalité, sous toute forme et sur tous supports notamment sur le site internet de la conférence (<https://reuse2024.sciencesconf.org>) et LinkedIn. Les utilisations de son image ne devront en aucune façon porter atteinte à sa vie privée et plus généralement lui nuire ou causer un quelconque préjudice. Il reconnaît par ailleurs n'être lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom. Cette autorisation de l'utilisation de son image a une validité de 5 ans à compter de la signature de la présente fiche d'engagement. Le Participant qui ne souhaite pas que son équipe, son logo ou son stand figurent sur les films et/ou photographies et/ou visuels utilisés pour la promotion de la Mission doit en aviser préalablement par mail l'Organisateur avant le démarrage de la Mission.

### **5. PROPRIETES INTELLECTUELLES / CONFIDENTIALITE**

Les organisateurs et les Participants s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels ils pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

En outre, les organisateurs ne sera en aucun cas responsable, des échanges de données de quelques natures que ce soit (orales, écrites ou numériques) entre les Participants au cours de la Mission.

### **6. REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES**

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que les données indiquées dans ce bon d'engagement sont utilisées uniquement pour votre inscription et préparer votre participation. Vous pouvez avoir accès à vos données à tout moment en contactant la personne indiquée en page 2.